

COMMUNE
DE
SAINT-GILLES
LEZ-BRUXELLES

Saint-Gilles-lez-Bruxelles, le

15 NOVEMBRE 1921

BUREAU G.

Incl. n°

21035

Objet :

Beaux-Arts.

Monsieur le Comte,

ANNEXE

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que le Collège a été mis au courant, par M. l'Échevin Bernier, de votre intention de faire don à notre commune d'un mât électrique, oeuvre du grand artiste feu M. le Comte Jacques de Lalaing.

Nous vous remercions bien vivement de votre offre, que le Collège s'est empressé d'accepter en principe.

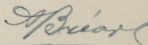
Nous ferons examiner la question du placement du mât au point de vue technique aussitôt que M. Paul Lambotte, à qui nous les demanderons, nous aura transmis la description détaillée du mât et le devis de placement que vous lui avez remis naguère et les autres précisions qui nous sont indispensables.

Veillez agréer, Monsieur le Comte, avec nos remerciements réitérés, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Par le Collège:
Le Secrétaire,



Le Collège,



A Monsieur le Comte de Lalaing,

8, rue Guimard, BRUXELLES.